

que lui prête le dictionnaire, c'est-à-dire un fonctionnaire incapable de connaître les circonstances dans tel ou tel cas et obligé de suivre une ligne de conduite qui ne peut s'appliquer de façon générale. Si nous nous débarrassions de ces restrictions, nous pourrions remédier aux trois-quarts des maux qui nous affligent.

J'en viens maintenant à d'autres motifs qu'on a invoqués pour supprimer les régies. Le ministre a parlé de l'inflation. Elle nous menace depuis longtemps, mais je ne sache pas qu'elle nous ait atteints bien sérieusement jusqu'ici. Notre argent n'a pas autant de valeur qu'autrefois. Pourquoi? Simplement parce qu'on l'a dilué. Je ne me disputerai pas avec le ministre sur le sens du mot inflation. Il utilise des termes que je ne comprends pas. Il n'en reste pas moins vrai que nous avons traversé une grande crise, une crise qui a mis à l'épreuve notre courage, nos ressources et notre énergie. Nous avons fait des sacrifices, versé notre sang et épuisé nos richesses.

Nous avons défrayé la moitié du coût de la guerre à même les recettes courantes, deux sixièmes au moyen d'emprunts et un sixième par la dépréciation de notre dollar ou, si vous préférez, par l'inflation. Ce sixième provient de la Banque du Canada ou des banques à charte. A parler franc, il est sorti de la presse à imprimer. Le dollar n'a plus la même valeur d'achat qu'auparavant, car le mouillage de la monnaie lui a enlevé son prix. Le fait est notoire. Il faut en tenir compte dans le calcul de la hausse des prix. Le ministre craint que le coût de la vie n'augmente, si l'on supprime les régies.

Que nous le voulions ou non, dans l'estimation de la cherté de la vie, nous devons prendre en considération le total des primes, qu'il s'élève à 600, 800 ou 1,500 millions de dollars. On ne l'a pas fait. Notre activité et la façon dont nous avons fait les fonds de la guerre nous imposent des obligations qui rognent nos ressources et entraînent inévitablement une majoration du prix de revient comme du prix de vente.

Nous ne vivons plus en période de crise. Nos armées sont rentrées. On les a licenciées et dispersées. Les anciens combattants ont pris des emplois rémunérateurs. Nous avons liquidé les puissants rouages industriels affectés pendant six ans à la fabrication du matériel de guerre. Nous avons vendu beaucoup de pièces. Les femmes et les hommes, les jeunes gens et les jeunes filles qui ont travaillé si vaillamment à la fabrication des munitions nécessaires à la victoire s'adonnent maintenant à des œuvres de paix.

[M. Hackett.]

Je pourrais vous décrire toute la situation mais je vous fais grâce des détails. Je sais que lorsque j'aurai terminé cette énumération quelque honorable vis-à-vis soutiendra que la prospérité actuelle du pays découle d'une administration sage et compétente comme celle que nous avons. Je ne veux pas me montrer hargneux, mais je crois que si nous sommes prospères, c'est en dépit du Gouvernement et des nombreuses erreurs qu'il a commises.

Prenons, par exemple, les virements des banques qui étaient plus considérables en 1946 qu'en 1945. Durant les deux premiers mois de la présente année, le total des virements de Montréal et de Toronto dépassait même celui de la période correspondante de l'an dernier. C'est le cas des compensations bancaires à Toronto et Montréal. Ailleurs, les rapports ne sont pas encore disponibles pour les deux premiers mois de l'année. Prenons les dépôts aux banques; ils sont plus élevés en 1946 qu'en 1945. Prenons les revenus des compagnies; ils étaient plus élevés l'an dernier qu'en 1945. Prenons l'embauchage; il est à un plus haut niveau en 1946 qu'en 1945.

M. KNOWLES: Comme aussi le coût de la vie.

M. HACKETT: Oui. Prenons l'assurance-chômage. J'ai ici des renseignements que j'ai extraits des journaux du matin, mais je n'arrive pas à les trouver. Il est entendu que l'assurance des sans-travail réalise de forts bénéfices. Je cite:

La caisse canadienne d'assurance-chômage s'est enrichie de plus de 4 millions de dollars en février, et les prestations versées aux chômeurs "sont sensiblement plus faibles que pour le mois correspondant de l'an dernier", annonce aujourd'hui la Commission de l'assurance-chômage.

La nouvelle ajoute que la caisse possède près de 400 millions de dollars.

L'hon. M. MARTIN: Grâce à une saine administration.

M. HACKETT: Il ne s'agit ici ni de bonne administration, ni de dollars, ni de cents; il s'agit de la tendance que manifeste le Gouvernement de détruire la Confédération, d'acquiescer les droits des provinces, et de dissoudre cette société que nous avons constituée il y a quatre-vingts ans. C'est de cela qu'il s'agit, et c'est ce qui a fini par mettre le désaccord dans la famille de nations qu'est la population canadienne. C'est l'esprit qu'a manifesté l'honorable député qui menace la solidarité même de l'ensemble de la population.

Je constate que le commerce avec les pays étrangers a été plus considérable l'an dernier que l'année précédente, que la production a été plus élevée et le nombre de wagons chargés supérieur à celui de l'année précé-